

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les précisions de Banque Atlantique Cameroun à la suite des récentes parutions médiatiques

« La banque figure aujourd'hui parmi les 5 premières banques au Cameroun et les huit premières dans la zone CEMAC. »

1. Au terme de ses sessions qui se sont tenues fin août 2021, la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) a pris des sanctions disciplinaires à l'encontre d'une dizaine d'établissements assujettis, dont Banque Atlantique Cameroun.

2. Depuis la publication de ces sanctions, les citoyens du Cameroun et de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) sont exposés à une série d'articles polémiques et tendancieux, ainsi qu'à une campagne d'intoxication sur les réseaux sociaux et certains sites web d'informations générales, visant à ternir l'image de Banque Atlantique Cameroun et de ses dirigeants.

3. Tout en s'insurgeant contre ces allégations diffamatoires, Banque Atlantique Cameroun tient à rassurer sa clientèle et l'ensemble de ses partenaires qu'elle n'est associée et ne s'associera jamais, ni de près ni de loin, à des faits constitutifs de blanchiment de capitaux, et encore moins à du financement du terrorisme.

La banque continue de collaborer, comme elle l'a toujours fait, avec les instances nationales, sous-régionales et internationales qui font un immense travail de contrôle en matière de conformité, notamment les Agences Nationales d'Investigations Financières (ANIF), le Groupe d'Action contre le Blanchiment en Afrique Centrale (GABAC) et le Groupe d'Action Financière (GAFI).

4. Banque Atlantique Cameroun tient à réaffirmer qu'elle reste attachée aux valeurs de son Groupe d'appartenance, qui ont fait sa réputation depuis de nombreuses années sur le plan panafricain.

5. En tout état de cause, Banque Atlantique Cameroun prend acte de l'ensemble des points soulevés par la COBAC et s'engage à travailler d'arrache-pied pour fournir sans délai à l'organe de supervision bancaire toutes les informations de nature à lever d'éventuels doutes sur la conformité de certaines opérations.

6. Par ailleurs, Banque Atlantique Cameroun continuera de renforcer le dispositif de contrôle de ses opérations en conformité avec les exigences réglementaires les plus élevées.

7. Plus que jamais, Banque Atlantique Cameroun est résolue à poursuivre l'œuvre de développement entamée en 2008, à la reprise d'Amity Bank alors en quasi-faillite, afin d'édifier un acteur majeur du secteur bancaire sous-régional. La banque figure aujourd'hui parmi les 5 premières banques au Cameroun et les huit premières dans la zone CEMAC.

Fait à Douala, le 07 octobre 2021

La Direction Générale

banque Atlantique Cameroun

Siège social : Akwa Douala B.P. 2933 Douala - Cameroun

Tél.: (237) 233 42 10 66 Fax: (237) 233 42 10 71 SA au capital social de : 13.000.000.000 Frs CFA
R.C. N°DLA/2008/B/1195-N° Contrib M0608 000 250 28 W - Agrément N°00000 322/MINFI du 06 Juillet
2015 - www.banqueatlantique.net